

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

**La Ville de Rouyn-Noranda signe le premier protocole d'entente
pour la protection du lac D'Alembert**

Rouyn-Noranda, le 24 mars 2010- Dans le cadre de son programme de protection des lacs, la Ville de Rouyn-Noranda signait aujourd'hui le premier protocole d'entente concernant la protection du lac D'Alembert.

En collaboration avec le Comité environnement du lac D'Alembert (CE), la Ville de Rouyn-Noranda a décidé d'élaborer, en 2007, **un projet pilote de gestion par bassin versant au lac D'Alembert**. Les objectifs poursuivis par cette démarche sont les suivants :

- favoriser l'accès à l'information et la sensibilisation des citoyens ;
- développer un programme de protection de l'eau permettant de faire le suivi de l'état du lac et de proposer des modalités d'utilisation du lac et de son bassin versant ;
- à moyen terme, étendre le modèle de gestion concertée à d'autres lacs du territoire de la Ville.

Un Comité de bassin versant du lac D'Alembert (CBVLD'A) a ainsi été mis en place afin d'élaborer un Programme de protection. **Suite à trois années de travail soutenu, c'est avec grande fierté que les partenaires du CBVLD'A ont signé le premier Programme de protection pour le lac D'Alembert**. Ce dernier regroupe l'ensemble des besoins et des préoccupations des usagers du lac, l'évaluation des différentes problématiques et la proposition d'actions concrètes pour améliorer la situation, le cas échéant.

En signant ce protocole, la Ville s'engage principalement à modifier le règlement de zonage de la municipalité de D'Alembert afin de limiter les nouvelles constructions en bordure du lac. Elle s'engage également à réaliser un relevé sanitaire des installations septiques en bordure du plan d'eau ainsi qu'à élaborer un règlement portant sur la renaturalisation des bandes riveraines.

Depuis le lancement officiel du Programme de protection des lacs au printemps 2009, plusieurs actions ont été réalisées sur l'ensemble du territoire, entre autres :

- Un relevé sanitaire des installations septiques en bordure du lac Opasatica qui sera complété à l'été 2010.
- La caractérisation des berges des lacs Opasatica, Fortune, King-of-the-North, Mud et Osisko.
- La présentation d'une formation sur l'aménagement paysager des berges dans différents secteurs du territoire. Cette formation sera également donnée à plusieurs reprises ce printemps. Surveillez l'annonce officielle dans les journaux!
- Création de comités provisoires pour la formation d'associations de riverains aux lacs Dufault, Évain Opasatica.
- Création d'un Groupe de travail sur le lac Osisko ayant comme objectif l'amélioration de son état de santé.
- Formation d'un Comité de bassin versant pour les lacs Vaudray et Joannès.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Mme Geneviève Trudel, conseillère en gestion par bassin versant, au 819 797-7110 poste 7406 ou par courriel au genevieve.trudel@rouyn-noranda.ca.

Source : Bureau du maire
819 797-7110